



# Conseil d'établissement

## Projet d'ordre du jour et convocation

Date : Le lundi 20 octobre 2025

Heure : 19h

Endroit : École Moisson-d'Arts, local d'anglais

### PREMIÈRE SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

N.B. : La direction préside la réunion jusqu'à la nomination du président(e) (art. 57 LIP)

1. Bienvenue, vérification du quorum (art. 61 LIP), processus d'un poste vacant après l'assemblée générale, ouverture de la séance (10 min)
2. Présentation des membres du conseil (5 min)
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (2 min)
4. Élection des officiers (15 min)
  - a. Président(e)
  - b. Vice-président(e)
  - c. Secrétaire
  - d. Trésorier ou trésorière
  - e. Nomination des représentants de la communauté (s'il y a lieu)
  - f. Représentant au comité de parents et substitut
5. Procès-verbal de la réunion du 16 juin 2025 (20 min)
  - a. Adoption
  - b. Suivi, s'il y a lieu
6. Calendrier des séances (5 min.)
  - a. Budget de fonctionnement du CÉ
  - b. Frais de remboursement pour les membres et tableau des distances
  - c. Planification des dossiers et capsule de formation pour les nouveaux membres
7. Révision et adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement (art. 67 LIP)
  - a. Gouvernance du conseil d'établissement versus rôle de la direction (10 min)
8. Formulaires
9. Objet d'adoption
10. Objets d'approbation (10 min)
  - a. Programmation des activités et sorties 2025-2026
11. Objets d'information (10 min)
  - a. Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence
  - b. Normes et modalités
12. Rapport des responsables (15 min.)
  - a. Enseignants
  - b. Service de garde
  - c. Comité de parents
13. Question du public
14. Levée de l'assemblée

Yves Ouellet

Directeur par intérim